

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 1 (1855-1860)

Heft: 3-4

Artikel: Antiquités de Loèche-les-Bains

Autor: Morlot, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eidtgnoschaft wol übericht worden. Haben daruss Ir Gd. getreuwe und wahre, zu unserem Standt so tragende Wohlmeinung gnugsam verspüren mögen; Thundt uns dess fründtl: dienstlich bedancken und (hätte) uns nützit erwünschlichers widerfahren können, dann wann Ir Gd. in dero Reiss durch unsere Landt die Zucht, Ehren und Traction, so dero gezimmet, erwisen worden were, wie aber wir, dass daran vil abgangen und underlassen werde worden syn, unschwer gedenckendt, jedoch dess geneigten Willens sind, zu anderen begebenheiten den Mangel zu ersetzen, und Ir Gd. im Werck zu bezügen, dass wir syn und verblyben werdind

zu allen Willferigkeiten gewogne

Datum 17. Novembris 1629.

Schs. etc.

RUNST UND ALTERTHUM.

Antiquités de Loèche-les-Bains.

Il y a environ 20 ans, qu'Antoine Meichtry, en creusant auprès d'une petite grange, à une portée de fusil au-dessus du village, sur la rive droite du torrent de la Dala, trouva une sépulture en terre libre, à peu de profondeur en-dessous de la surface du sol. Le squelette, bien reconnaissable, paraissait avoir été couché avec intention dans une terre fine ou un sable criblé et rapporté de quelque autre point; car sur les lieux mêmes la nature du sol est différente, du moins à ce que dit Meichtry, qui paraît avoir bien observé. Le squelette ne se trouva accompagné d'aucun autre objet, sinon de deux bracelets en bronze, passés aux avant-bras. Meichtry assure, qu'il n'y avait aucune trace de charbon dans la tombe.

L'un de ces bracelets (Fig. 1) est très simple. Il est formé d'une seule pièce de bronze recourbée, et ses ornements paraissent avoir été faits à la lime. Sur l'un de ces bords il est aplati comme s'il avait été limé, ou plutôt usé à la meule. Ce pourrait bien être l'usure produite par le frottement très prolongé contre un second bracelet, surtout comme Meichtry rapporte qu'il y avait effectivement deux de ces petits bracelets au même bras, tandis que le bracelet Fig. 2, se trouva seul à l'autre bras. Ce dernier est d'un travail plus remarquable. Il a aussi été formé d'une pièce de bronze recourbée, mais dont les deux bouts ont été proprement rejoints par un procédé d'emboîtement avec rivure et au moyen d'une petite pièce intermédiaire. Celle-ci porte les mêmes ornements, que le reste du bracelet, seulement ses deux boutons ou perles médianes font plus saillie, que les autres, un peu dans le genre d'un chaton de bague. Le travail d'ornementation indique l'usage de la lime, et pour la production des boutons ou perles l'emploi de la fraise creuse.

Ces deux bracelets, quoiqu'en bronze, diffèrent beaucoup, comme on le voit, des bracelets coulés de l'âge du bronze, tant par le procédé de leur fabrication, que par celui de leur ornementation. Effectivement, d'après Monsieur Troyon, le plus orné des deux caractérise éminemment l'art helvète-romain et appartient ainsi à l'âge du fer et non à celui du bronze, qui a pris fin en Suisse longtemps avant l'arrivée des Romains. Ces bracelets seraient donc le produit de la civilisation indi-

gène, mais vraisemblablement de l'époque de la domination romaine en Helvétie. A l'appui de cette détermination Mr. Troyon m'a fait voir au musée de Lausanne un bracelet très semblable au plus orné, tant par son ornementation, que par la réunion des deux bouts de la pièce principale au moyen d'une pièce intermédiaire. Il provient de tombes près de Bière, qui contenaient des poteries et des médailles romaines du III. et IV. siècle de notre ère. Monsieur Troyon ajoute, que plus tard ce type de bracelet disparaît et ne se trouve plus avec les agrafes ou les damasquinures burgondes. On ne peut pas cependant garantir, que le type ne soit antérieur à l'invasion romaine, et qu'il n'appartienne pas à la civilisation helvétique ou gauloise pure, représentée par exemple par les découvertes de la Tiefenau près de Berne.

Quand on creusa les fondements de l'hôtel des Alpes à Loèche-les-Bains, en 1844, on découvrit plusieurs tombes, à une profondeur de 2 à 7 pieds, suivant les accidents du terrain. C'étaient des sarcophages ou caisses en dalles brutes, renfermant le squelette étendu tout de son long. Les ossements ne devaient pas être trop mal conservés, puisqu'on a recueilli deux crânes, perdus plus tard. Avec les squelettes se trouvèrent une certaine quantité d'objets en bronze et en fer, mais qui ont été dispersés à l'exception de la petite urne en terre grisâtre, Fig. 3, qui est conservée au musée de Zurich. Cependant Monsieur le Dr. Mengis a conservé le souvenir assez net d'un bracelet en bronze, pour pouvoir en faire un dessin de mémoire. Or, son type d'ornementation s'est trouvé correspondre à celui du bracelet Fig. 2, on peut donc l'envisager comme de l'époque helveto-romaine. Les tombes renfermaient aussi de la poterie, dont le constructeur de l'hôtel, Monsieur J. G. Schmidt à Sion, m'a fait une description accompagnée de figures, établissant suffisamment le genre romain. Selon Mr. Schmidt, les vases auraient présenté des formes variées et élégantes, et leur substance aurait été une terre rougeâtre assez fine, mais sans vernis. Enfin Monsieur le Dr. Loretan rapporte, qu'on a aussi trouvé dans ces tombes des monnaies romaines, sur lesquelles il a lu les noms d'Antoine et de Domitien et Monsieur le Dr. Mengis celui de Marcus Agrippa. *)

L'ensemble de ces détails, le genre de la sépulture elle-même, puis le bracelet, la poterie et les monnaies caractérisent ces tombes comme helveto-romaines; du moins, s'il est permis d'étendre la dénomination d'helvétien à tout ce qui concernait alors les parages formant actuellement la Suisse.

En creusant le terrain derrière les grands bains-neufs, on trouva en 1855, à environ 3 pieds de profondeur, une sépulture en terre libre. Il s'y trouvait un squelette avec un vase en terre, qui fut brisé, et une monnaie, qui m'a été remise par un des ouvriers. J'ai encore vu sur place des débris du squelette et ramassé un fragment du vase. Celui-ci était de terre rougeâtre assez fine, quoique moins compacte et moins bien cuite que la *terra cotta*, dont elle ne possédait pas non plus le vernis. Le vase avait été régulièrement travaillé au tour et ses parois n'avaient pas plus de 3 à 4 millimètres d'épaisseur. C'est donc bien le genre de la poterie romaine. La monnaie, un peu fruste, a cependant été facilement déterminée par

*) La découverte de ces tombes a été mentionnée par Monsieur F. Keller dans son mémoire sur les sépultures antiques fouillées en Suisse depuis 1836. Mém. de la Société des Antiq. de Zurich, vol. III.

Monsieur Ernest Griolet à Genève. C'est un grand bronze d'Adrien, portant sur l'avers HADRIANVS AVGVSTVS, avec une tête laurée à droite, et sur le revers COS. III., en bas S. C., avec une figure de Rome Nicéphore assise à gauche, tenant dans la main gauche une corne d'abondance et dans la main droite une statuette de la victoire. Nous avons donc ici une tombe du second siècle de notre ère, mais donc le genre d'inhumation fait présumer, qu'elle est plutôt celle d'un indigène, que celle d'un romain.

Voilà trois découvertes de tombes, sur trois points différents, assez espacés entr'eux, qui toutes trois concordent à prouver, que les thermes de Loèche étaient connus aux premiers siècles de notre ère et que la civilisation helvète-romaine y avait pénétré. Cela ne doit pas surprendre, quand on songe à l'empressement avec lequel les Romains tiraient parti des sources minérales, même dans les lieux les plus écartés et les plus sauvages. Ils avaient du reste déjà eu des devanciers dans cette voie; car les principaux thermes de la Suisse ont fourni des antiquités dites celtiques, c'est-à-dire de l'âge du bronze, aussi bien que des débris romains.

Les historiens, qui ont fouillé les archives du Valais, arrivent à la conclusion, que la vallée de Loèche-les-Bains était inhabitée et occupée entièrement par de sombres forêts au commencement du XII. siècle. Mais il ne faut pas oublier, que depuis la chute de l'empire romain, et surtout du IX. au XII. siècle, notre beau pays eut à subir une ère d'invasion, de guerre et de dévastation, qui fit reculer la civilisation et qui transforma en déserts et en forêts plus d'un site anciennement peuplé et cultivé.

Il est assez vraisemblable, que si l'on curait et explorait bien la source de S. Laurent, après avoir enlevé la grande dalle, qui la recouvre, on y trouverait, soit des monnaies consacrées à la nymphe de la source, soit des fragments de poterie de divers âges, qui jetteraient plus de jour sur l'histoire des bains.

On a découvert des tombes sur quelques autres points, mais il n'en a pas été conservé de détails suffisamment précis. Ainsi, en creusant les fondements de l'Hôtel-de-France, on doit avoir trouvé une sépulture avec une monnaie romaine. On a aussi remarqué des traces de sépultures en creusant une tranchée pour la nouvelle route dans les marais inférieurs (untere Marissen) près de la source appelée Roosgille.

Les temps du célèbre cardinal Schinner, époque de prospérité pour les bains de Loèche, ont aussi laissé quelques traces, malgré les ravages des avalanches, qui ont balayé les principales constructions de cette date. On voit ainsi dans la maison Allet et Villa un fût de colonne avec chapiteau, pris dans la maçonnerie de l'escalier. La colonne était ornée de cannelures torsées, et le chapiteau porte en beaux et grands chiffres gothiques la date 1525.

Terminons en signalant une observation faite à quelque distance des bains. Un peu en-dessous de l'ancien chemin à mulet, là où il passe sous le roc de Bodmen (Bodmenfluh), et à quelques pas de la borne entre le territoire d'Inden et celui de Loèche-les-Bains, se trouve une pierre plate ou un roc plat, faisant saillie de 2 ou 3 pouces seulement au-dessus du gazon. Il présente à sa surface une rainure en cercle assez régulier, mais qui pourrait cependant n'être qu'un accident naturel. Le cercle a 75 centimètres de diamètre dans un sens et 80 dans l'autre,

pris à angle droit avec le premier. La rainure, qui le forme, mesure sur un point 28 millimètres de profondeur, sur un autre 45, plus loin 60 et ailleurs elle s'efface tout-à-fait. Ce qui rend cette pierre curieuse, ce sont les traditions ou superstitions, qui s'y rattachent. Selon les uns elle recouvrirait la tombe d'un guerrier; selon les autres celle d'un homme mort sous le poids d'une malédiction, dont il ne sera délivré, que quand le cercle, qui s'étend lentement, aura débordé la pierre; d'autres prétendent, qu'il y a un trésor caché dessous; enfin j'ai entendu dire à des enfants, que s'étant placés sur cette pierre ils s'étaient sentis secoués (*es heig si g'muttet*). Serait-ce peut-être une pierre anciennement sacrée, et où l'on voyait dans cette forme circulaire, que sais-je, l'image du soleil!

A. Morlot.

Alterthümer zu Biel.

Die Versammlung der schweizerischen geschichtsforschenden Gesellschaft zu Solothurn bot die erwünschte Gelegenheit dar, auch die benachbarte lieblich gelegene Stadt Biel zu besuchen. Die dortige Gegend ist nämlich reich an merkwürdigen Fundorten keltischer und römischer Alterthümer. Einige derselben waren zwar längst bekannt, viele aber wurden erst in der neuesten Zeit entdeckt und genauer erforscht, andere wie die benachbarte Trümmerstätte von Petenisca harren noch auf eine künftige gründliche und erschöpfende Ausgrabung. Auch die Stadt Biel besitzt noch ein Denkmal römischer Pietät; denn in der reichen Brunnquelle, welche aus einer Grotte hervorsprudelt, wurden vor einigen Jahren etwa 400 römische Münzen der Kaiserzeit aufgefunden, welche frommer Glaube der Quellnymphe geopfert hatte; in ähnlicher Weise wie auch vom Abrahamsbrunnen zu Mamre berichtet wird, dass das Volk, welches denselben besuchte, Libationen von Wein, Opferkuchen und Geldmünzen in denselben spendete.

Der Freund und Sammler vaterländischer Alterthümer findet daher in dieser Gegend nicht geringe Ausbeute. Herr Oberst Schwab, der mit unermüdlichem Eifer die mannigfaltigen Spuren früherer Ansiedelungen aufsucht, hat bereits eine Sammlung von Alterthümern gewonnen, die beinahe keiner der übrigen in der Schweiz vorhandenen Privatsammlungen nachsteht, ja sogar manche der öffentlichen an Umfang und Bedeutsamkeit übertrifft. Namentlich die Alterthümer in Stein und Bronze, welche der ältesten Periode der Bevölkerung unsers Landes angehören, sind hier, vom grössten bis zum kleinsten Stück, in solcher Mannigfaltigkeit vorhanden, dass wir eine Uebersicht, ich möchte beinahe sagen, über das ganze Mobiliar an Waffen, an Jagd- und Fischergeräthe, an Werkzeugen und Schmucksachen (denn auch diese fehlen nicht und sind sogar zahlreich vorhanden) jenes alten Volkes gewinnen und auf solche Weise seinen ganzen Haushalt, seine Technik und sein Kunstvermögen kennen zu lernen im Stande sind. Und wie geringfügig auch viele dieser Werkzeuge heutzutage erscheinen mögen, so waren sie doch damals Erfindungen grösster Wichtigkeit, durch welche es dem Menschen erst möglich wurde, feste Wohnsitze auf der Erde zu gründen. Die Gegenstände in Bronze zeigen bereits sehr gefällige Formen, und die kleineren Geräthe und Zierrathen, Messer, Scheren, Ohrringe, Haarnadeln, Armspangen, Fingerringe, sind bereits in grosser Auswahl ausgestellt. Auch bunt-